

# **Critères d'évaluation Travail pratique individuel (TPI)**

# **Informaticienne CFC/Informaticien CFC Orientations**

- Développement d'applications
- Informatique d'entreprise
- Technique des systèmes

Valable dès le 01.01.2018 / Version 1.1

Table des matières	
Compétences professionnelles (20 critères)	2
Documentation (10 critères)	4
Oral technique et présentation (10 critères)	6

# Compétences professionnelles (20 critères)

- 6 critères relatifs à l'analyse et au concept
- 7 critères relatifs à la réalisation, aux tests et au résultat
- 7 critères spécifiques à la tâche confiée par le supérieur professionnel

#### Gestion de projets et planification

Les mandats complexes sont résolus à l'aide d'une méthode de gestion de projets. Pour les travaux pratiques également, il convient d'analyser les relations, de planifier le système cible, de comparer les variantes et d'élaborer un plan d'action.

#### Acquisition du savoir

Les informations à disposition sont aussi multiples que variées. Le ou la candidat-e peut sélectionner les supports et les canaux d'informations en fonction de la tâche à exécuter, évaluer les informations et les exploiter conformément au but recherché.

#### Calendrier

Afin de pouvoir contrôler l'avancement du travail et d'identifier suffisamment tôt des écarts par rapport au calendrier fixé, une comparaison régulière est effectuée entre la situation actuelle et la situation escomptée.

#### Compréhension conceptuelle

L'énoncé de la tâche, son contexte et le développement de solutions peuvent être présentés de façon simplifiée à l'aide de concepts ou de modèles. A cet égard, les détails sont sciemment laissés de côté et seul l'essentiel est montré (p. ex. points clés, lignes directrices, obstacles).

Environnement de projet: limites du système / interfaces avec le monde extérieur L'intégration du mandat dans son environnement est documentée.

### Test de la solution (planification et exécution)

Chaque solution doit être testée avant sa remise. Un concept de tests est élaboré à cet effet. Il décrit ce qui va être testé et comment.

#### Volonté de performance / Engagement / Attitude au travail / Exécution

Le ou la candidat-e fait montre de sa volonté de performance non seulement par sa persévérance et sa flexibilité, mais aussi en traitant de façon adéquate les résultats de son travail dans le cadre du mandat confié. Les connaissances acquises à l'école et en entreprise sont utilisées dans différentes situations et permettent d'entreprendre des actions selon les objectifs visés.

#### Travail autonome

Le ou la candidat-e se procure et élabore les informations requises, cherche des variantes de solution et prend des décisions de façon compétente et professionnelle. Il ou elle répartit son travail et détermine ainsi le bon déroulement de son TPI.

#### Connaissances professionnelles et application adéquate

L'expert se distingue du néophyte dans la mesure où ses actions sont guidées par l'application cohérente du savoir acquis en fonction d'une situation donnée. Il ne sait pas seulement ce qu'il fait, mais aussi pourquoi et comment procéder correctement. Un travail efficient exige de bien connaître les méthodes et les produits requis et de maîtriser leur utilisation.

#### Utilisation du jargon

Le vocabulaire technique sert à expliquer des situations ou contenus spécifiques. L'utilisation de termes spécialisés est conforme à leur acception et correcte. Le ou la candidat-e est à même d'expliquer de façon compréhensible les termes techniques et acronymes utilisés.

#### Procédure de travail et méthode professionnelle

La bonne procédure de travail et une méthode professionnelle appropriée sont appliquées aux différentes tâches à effectuer.

#### Organisation des résultats du travail

Un classement des documents systématique et bien organisé permet d'exploiter au mieux les résultats du travail (documentation, code source, manuels, etc.). Afin de pouvoir accéder en tout temps aux résultats, le ou la candidat-e organise et sauvegarde ses documents. Une organisation correcte se reflétera ensuite dans la documentation.

#### Performance

L'étendue et le degré de finition du produit correspondent au temps investi.

7 critères du supérieur hiérarchique

# Documentation (10 critères)

#### Version succincte de la documentation

Un résumé conceptuel du travail effectué et du résultat obtenu permet aux lecteurs impliqués dans le projet (supérieur, experts) de mieux comprendre le travail fourni. La version succincte ne contient pas de graphiques, mais uniquement du texte.

#### Tenue du journal de travail

Le journal de travail sert à documenter les activités quotidiennes, les problèmes rencontrés ainsi que les éventuels travaux imprévus, aides et heures supplémentaires. Il est clairement structuré et se réfère au plan du projet.

#### Capacité de réflexion

La réflexion est la capacité de la personne en formation d'analyser la manière dont elle a exécuté la tâche dans son ensemble et d'identifier les points où elle pourrait s'améliorer. Ces constats sont documentés dans le journal de travail et dans la conclusion.

#### Structure

Une documentation est compréhensible lorsqu'elle est conçue de manière claire pour un spécialiste extérieur. Les diverses étapes suivent un fil rouge et présentent une structure cohérente.

#### Pertinence

L'auteur de la documentation va à l'essentiel en fournissant toutes les informations pertinentes sans entrer dans des détails superflus.

#### Caractère exhaustif de la documentation du point de vue formel

Il s'agit ici d'évaluer le caractère exhaustif de la documentation du point de vue formel, conformément aux prescriptions de l'expert en chef cantonal.

#### Expression écrite et style / orthographe et grammaire

L'expression écrite est un vecteur essentiel de transmission et de compréhension des informations et des résultats. Lorsqu'ils sont utilisés à bon escient, de manière correcte et en adéquation avec les destinataires (p. ex. département informatique, spécialistes, tierces personnes), les termes techniques constituent une aide précieuse à la communication pour les informaticiens. L'orthographe influe fortement sur la lisibilité et la compréhensibilité du texte. Un travail soigneux et l'utilisation appropriée des dictionnaires et des outils de correction grammaticale permettent d'éviter les fautes d'orthographe.

#### Présentation

La documentation est la carte de visite du travail pratique. Sa présentation témoigne de la cohérence et de l'adéquation du travail du ou de la candidat-e.

#### Graphiques, images, diagrammes et tableaux

Les graphiques, images, diagrammes et tableaux servent à présenter une matière complexe, à la rendre compréhensible ou à la structurer.

## Documentation de la procédure de tests et de ses résultats

Les résultats des tests sont compréhensibles et reproductibles lorsque l'installation de test, les méthodes et les outils utilisés à cet effet sont décrits de telle manière que des spécialistes externes puissent exécuter eux-mêmes la procédure. Tous les tests, prévus ou imprévus, sont documentés.

# Oral technique et présentation (10 critères)

#### Gestion du temps, structure

La structure et le contenu de la présentation se limitent aux principaux aspects (tâches, déroulement, résultats) du TPI. Le temps imparti pour la présentation doit être respecté.

#### Utilisation de médias, aspects techniques

Pour l'exposé et la démonstration, des outils techniques sont utilisés seuls ou en combinaison. Le ou la candidat-e doit savoir les utiliser correctement et à bon escient.

#### Technique de présentation

La présentation se fait dans la langue employée à l'école. Le ou la candidat-e doit formuler des phrases correctes et intelligibles. Les formulations et le langage technique sont en adéquation avec le public cible (spécialistes, experts). Le volume de la voix, la vitesse d'élocution ainsi que la gestuelle sont adaptés au public cible et aux locaux.

#### Démonstration / présentation du produit réalisé

Le produit réalisé dans le cadre du travail doit être présenté dans l'état dans lequel il se trouvait au moment du délai de remise. Il doit, si possible, être prêt à fonctionner et en mode de fonctionnement. Les spectateurs peuvent ainsi avoir un aperçu de la procédure technique.

#### Oral technique = 6 critères d'évaluation

Pour chaque «question technique», les éléments ci-après sont aussi évalués en sus des paramètres professionnels:

Les réponses aux questions traitent de tous les aspects de façon professionnelle et différenciée. Les déclarations faites sont, lorsque nécessaire, étayées par des exemples ou assorties de conclusions logiques. Les réponses sont correctes et reflètent les compétences techniques. Le ou la candidat-e peut aussi fournir des renseignements précis sur des détails. Il ou elle répond avec exactitude aux questions des experts, pose des questions si nécessaire et adopte un comportement correct.